

# L'ARC en ciel

n°09  
Juin 2023

Journal CGT des ESI de

Lille,  
Amiens,  
Rouen et  
Caen



**Centres Informatiques En Lutte pour ne pas subir, pour proposer, pour gagner tous ensemble !**

Ambroise Croizat était ouvrier métallurgiste, militant communiste et Ministre du Travail, ou plus exactement Ministre des travailleurs à la libération, puis Ministre de la sécurité sociale. Il est considéré comme le père de la sécurité sociale et en application du programme du Conseil National de la Résistance. Il affirme, avec la création de la sécurité sociale, une priorité d'une modernité totale à l'heure où le gouvernement s'attaque aux retraites par répartition pour préparer la montée en puissance de la capitalisation : *"il faut en finir avec la souffrance, l'indignité et l'exclusion. Désormais nous mettrons l'homme à l'abri du besoin. Nous ferons de la retraite non plus une antichambre de la mort mais une nouvelle étape de la vie"*.

## Édito

Un message dans lequel se retrouvent assurément celles et ceux qui depuis des semaines combattent une régression sociale sans précédent, manifestent, perdent des jours de salaires et défendent les conquêtes sociales qui permettent de préserver un avenir à toutes et tous.

**Pour la CGT comme pour toute l'intersyndicale, on ne lâche rien ! Le 6 juin doit être une journée unitaire de grève et de manifestations massives pour gagner l'abrogation de la loi Macron et exercer une pression maximale sur le gouvernement concernant les enjeux salariaux à venir pour la fonction publique.**

## Macron, la parole de verre

Avant tout, par respect, je laisse la parole à notre président, c'était en avril 2019 : *"Si on fait une réforme comme d'habitude, comme on fait depuis 20 ans, et qu'on dit : on va décaler l'âge de départ à la retraite ? Je ne ferai pas ça. C'est profondément injuste."*

*Parce que quand vous avez commencé à travailler à 16 ans, si je vous décale votre âge de départ à la retraite, alors même que généralement quand vous avez commencé à travailler à 16 ans, vous avez moins de diplômes, vous êtes dans des métiers plus pénibles, c'est profondément injuste."*

*Tant qu'on n'a pas réglé le problème du chômage dans notre pays, franchement ce serait assez hypocrite de décaler l'âge légal. Quand, aujourd'hui, on est peu qualifié, quand on vit dans une région qui est en difficulté industrielle, quand on est soi-même en difficulté, qu'on a une carrière fracturée, bon courage déjà pour arriver à 62 ans".* Voici ce qu'il avait déclaré le président de la République, lors de sa grande

conférence de presse post-Grand débat le 25 avril 2019.

*"Alors, on va dire : Maintenant, il faut passer à 64 ans ? Vous ne savez déjà plus comment faire après 55 ans. Les gens vous disent les emplois ne sont plus bons pour vous. C'est ça la réalité. On doit d'abord gagner ce combat avant d'aller expliquer aux gens : Mes bons amis, travaillez plus longtemps. Ce serait assez hypocrite."*

**Quelle est sa légitimité à passer en force contre 80% des Français, 93% des actifs et une intersyndicale unie ?**



Emmanuel Macron  
@EmmanuelMacron  
Officiel du gouvernement - France

À celles et ceux qui ont voté pour moi, non pour soutenir mes idées mais pour faire barrage à celles de l'extrême droite, votre vote m'oblige. Ce soir, je ne suis plus le candidat d'un camp, mais le Président de toutes et tous.

05 · 24/04/2022

Comme un seul homme, ministres parlementaires répètent que le décalage de l'âge légal de départ était inscrit dans son programme. Cependant, ils savent bien qu'Emmanuel Macron n'a pas été élu sur son programme. Lui-même le sait. C'est pourquoi, au soir du second tour, il a souligné que le vote des nombreuses personnes n'étant pas d'accord avec lui, mais qui lui ont permis de gagner, l'obligeait.

# La parole du gouvernement mensonges et manipulations

**Une réforme présentée comme juste, urgente, indispensable, comme un dernier recours avant que notre système de retraites ne s'écroule....**

**Le système de financement des retraites serait en déficit et en danger.**

*"Nous avons aussi dit qu'il n'y avait pas de totems, que nous étions prêts à examiner, avec un double objectif absolument majeur : à la fois, améliorer notre système, parce qu'il est injuste et n'est pas lisible, et le redresser puisqu'il est en déficit."* Olivier Dussopt, ministre du Travail, 30 novembre 2022, dans Les 4 Vérités sur France 2.

Non, le système de financement des retraites n'est pas en déficit. En tout cas plus maintenant. Le déficit était de 13 milliards d'euros en 2020 mais, un an plus tard, les caisses de retraites étaient excédentaires de près de 900 millions d'euros, d'après le rapport annuel du Conseil d'orientation des retraites (COR) publié en septembre 2022. Le COR estime que l'amélioration *"se prolongerait"* en 2022 avec *"un excédent de 3,2 milliards d'euros."* En revanche, les prévisions sont plus pessimistes, avec un risque de déficit d'ici dix ans.

**Il faudrait allonger la durée du travail pour ne pas baisser les pensions.**

*"On ne veut pas augmenter les impôts des Français, on ne veut pas baisser les pensions des retraités, donc il faut allonger un petit peu la durée du travail."* Olivier Véran, le 6 décembre 2022 dans Les 4 Vérités, France 2.

Le gouvernement part d'un postulat : le recul de l'âge légal de départ à la retraite serait la seule possibilité pour financer les retraites. Il exclut donc d'emblée les solutions alternatives, un exemple ? la hausse des salaires dans un contexte de forte inflation (+ 19 % en moyenne en un an pour les produits alimentaires) ou encore tendre vers l'égalité salariale hommes – femmes .

**Reculer l'âge de départ augmenterait le taux d'emploi des seniors**

*"Quand on décale l'âge de départ à la retraite, cela accroît mécaniquement le taux d'emploi des seniors. Cela a été le cas avec le report de 60 à 62 ans."* Élisabeth Borne, Première ministre, le 1er décembre 2022 dans Le Parisien.

En 2021, moins de 80 % des 55-59 ans étaient en emploi en France, et passé la barre des 60 ans, l'activité salariée

s'écroule : un peu plus d'une personne sur trois occupe un emploi (38 % pour les 60-64 ans). Un grand nombre de personnes est donc aujourd'hui déjà sans emploi avant d'avoir atteint l'âge de la retraite.

**Cette réforme serait plus juste pour les petites retraites.**

*"Je veux au contraire augmenter la retraite minimum et améliorer les petites retraites. La réforme des retraites est donc aussi une réforme de justice et d'équité."* Emmanuel Macron le 3 décembre 2022 dans Le Parisien

Il existe déjà un minimum de retraite prévu dans la loi depuis 2003, censé être d'au moins 85 % du Smic. *"Mais cela n'a jamais été appliqué, ces dispositions n'étant pas contraignantes"*, rappelle la CGT . Le syndicat signale aussi que 1100 euros, c'est *"tout juste au niveau du seuil de pauvreté"*.

**Il faudrait décaler l'âge de départ, car on vit plus longtemps.**

*"On vit de plus en plus vieux. On vit de plus en plus vieux en bonne santé, ce qui est une très bonne chose, mais il faut que le système soit pensé pour trouver l'équilibre entre les actifs et les retraités."* Emmanuel Macron, le 3 octobre 2019 lors d'un débat sur les retraites à Rodez.

Eux, nous parlent d'augmentation de l'espérance de vie ; nous, nous parlons d'espérance de vie en bonne santé. En 2020, une femme de 65 ans pouvait espérer vivre encore 12,1 ans sans incapacité ; un homme 10,6 ans. Mais les hommes ouvriers

vivent en moyenne six ans de moins que les cadres . Et dans quel état de santé vivra-t-on si l'horizon de la retraite devait s'éloigner ? On a plus de chance de vieillir en bonne santé, physique et mentale, quand on est à la retraite que quand on est forcé de continuer à travailler.

**Nos voisins auraient déjà reculé l'âge de départ.**

En France, il y a deux âges de départ à la retraite. Celui que l'on met toujours en avant, 62, c'est l'âge à partir duquel vous avez le droit de partir. Si vous décidez de partir avant, vous n'avez pas une carrière complète, donc pas une retraite complète, puisque c'est proportionnel. Mais en plus de ça vous avez une sanction, qui s'appelle la décote, de 1,25 % par trimestre manquant, soit 5 % par année manquante.



Ce n'est qu'à partir de 67 ans que, même si vous n'avez pas tous vos trimestres, ce qui est le cas de beaucoup de femmes, vous n'aurez plus la décote. Dans les autres pays, c'est cet âge-là qui est mis en avant.

Ainsi, il vaudrait mieux comparer les âges effectifs de départ à la retraite, c'est-à-dire l'âge moyen à partir duquel les Européens décident de quitter le marché du travail et de liquider leurs pensions, pour savoir dans quels pays l'on part effectivement le plus tôt ou le plus tard. Quand on brandit le 67 ans en Allemagne, on fait croire que tout le monde part à 67 ans, mais l'âge moyen de départ effectif en retraite, c'est 65 ans. L'âge effectif de départ à la retraite en France s'établit aux alentours de 63 ans en 2021, soit un an de plus que l'âge légal de départ actuel. Cela reste en dessous de l'Allemagne, mais dans la moyenne européenne.

### La réforme profiterait aux femmes.

*“Pour faire une réforme juste, notamment pour les femmes, nous avons décidé de ne pas augmenter l'âge d'annulation de la décote, qui restera à 67 ans.”* Elisabeth Borne, Première ministre, le 2 décembre 2022, dans Le Parisien

L'écart de niveau des retraites des femmes (40 %) comparé à celles des hommes est bien supérieur à celui des salaires, inférieurs en moyenne de 22 % à ceux des hommes. Et la réforme ? Laissons la parole au ministre Franck Riester le 23 janvier sur public sénat : *“Elles sont un peu pénalisées par le report de l'âge légal, on n'en disconvient absolument pas”*.

Les femmes sont plus touchées par le décalage de l'âge de la retraite parce qu'elles sont moins fréquemment en situation de carrière longue que les hommes, en raison de leurs carrières plus hachées.

## Ils ont tout fait pour justifier cette réforme auprès de l'opinion

- Avec des arguments fragiles : réduction des déficits, justice sociale, exception française en Europe, sauver le système par répartition, espérance de vie.
- Avec des entourloupes : retraite minimum à 1200 €, déficit de 13 Milliards d'Euro à l'horizon 2027,
- Avec autoritarisme : Article 45 de la constitution Procédure accélérée au parlement, article 47-1 de la Constitution pour limiter la durée d'examen au sénat, utilisation du 49.3 pour éviter le vote des représentants du peuple. Bientôt l'article 40 qui pourrait censurer la proposition d'abrogation du groupe LIOT qui devrait être examiné le 8 juin, une fois de plus, pour échapper à un vote.

L'argumentaire du gouvernement a été minutieusement déconstruit, des centaines de milliers de français sont dans la rue, une intersyndicale historiquement unie, une population très majoritairement opposée au texte, des adversaires politiques remontés, des alliés critiques et même de potentiels frondeurs dans son propre camp.

### Mais alors, pourquoi cette obstination ?

Il faut croire que cette réforme paramétrique injuste et brutale est pour M. Macron *“la mère des réformes”*, il veut laisser une trace dans l'histoire, un réformateur courageux... Ce ne serait donc que strictement politique, une question d'image... Tout ça pour ça ! Du point de vue des travailleuses et des travailleurs, rien ne la justifie. On comprend mieux pourquoi la mobilisation ainsi que le soutien à la mobilisation sont historiques, et ce, après 10 journées, depuis le 19 janvier 2023 !

## Bonne installation dans leur nouveau service

### ESI d'Amiens

Matthieu Boulard, Rémy Chamberlant, Jérôme Clément, Hélène Santerre et Jacques Wagret

### Direction

Stéphanie Dadolle

### ESI de Rouen

Yahya Bougharioun, Hugo Brugel, Antoine Cornillat, Thibaut De Robillard, Danielle Ficot, Hélène Forestier, Nicolas Format, Gwendoline Nabet, Loïc Renard, Nicolas Robert, Alexandre Simon, David Troletti, Myriam Pilorget et Giovanni Watrin

### ESI de Caen

Véronique Guillote, Laurent Patou et Etienne Postic

### ESI de Lille

Christophe Blot, David Gabelle, Pierre Minson, Paul Mouget et Hélène Vincent



# Un mouvement déjà historique

• **19 janvier** : la mobilisation contre la réforme des retraites, dans la rue et par la grève, a été une véritable démonstration de force ! Avec 35 % de grévistes et 1/3 de nos centres des finances publiques fermés, les agents des finances publiques ont marqué leur opposition à ce projet. Face à cette mobilisation d'ampleur, où près de 2 millions de personnes ont manifesté sur l'ensemble du territoire le 19 janvier 2023

• **31 janvier 2023** : gouvernement entêté, travailleurs et travailleuses déterminés ! Avec plus de 250 manifestations partout en France, de grandes villes jusqu'aux plus petites, de Paris à Marseille, d'Albert dans la Somme à Biars dans le Lot et avec plus de 2,8 millions de personnes dans les rues, les travailleurs montrent qu'ils n'ont pas non plus envie de négocier.

• **7 février 2023** : la pénibilité n'attend pas le nombre des années ! Alors que les débats sur la réforme des retraites a débuté ce lundi 6 février 2023, la mobilisation dans la rue continue à l'appel de l'intersyndicale.

• **11 février 2023** : poursuivre, amplifier et durcir le mouvement ! 2,5 millions de personnes de personnes ont manifesté partout en France contre la réforme. La lutte continue avec 2 journées d'action interprofessionnelle le 16 février et le 7 mars. Et des grèves reconductibles si le gouvernement reste sourd

au rejet massif du projet par nos concitoyens.

• **16 février 2023** : va falloir gueuler plus fort ! Alors que l'examen de la réforme piétine à l'assemblée, la cinquième journée de mobilisation a connu un reflux. Mais la perspective de grèves reconductibles et de blocages à partir du 7 mars est dans tous les esprits.

• **7 mars 2023** : l'heure du bras de fer ! À travers la France entière, la mobilisation a dépassé celle du 31 janvier, rassemblant dans le pays 3,5 millions de personnes. Face à un exécutif inflexible, les blocages pourraient se multiplier.

• **8 mars 2023** : Macron, entends-tu ? Après une mobilisation record de plusieurs millions de personnes mardi dans toute la France et une demande de l'intersyndicale de rencontrer en urgence le Président, l'entourage de ce dernier assure maintenir la porte ouverte sans donner suite.

• **11 mars 2023** : la rue ne se rend pas ! La participation aux cortèges était en baisse dans les principales villes, mais la détermination demeure intacte avant une semaine cruciale.

• **15 mars 2023** : un espoir du côté du vote de l'assemblée ! Alors que les Français continuaient de défiler mercredi contre la réforme. La commission mixte paritaire s'accordait sur un texte à la sauce LR. Son adoption par les députés reste cependant incertaine.

• **23 mars 2023** : la république en masse ! Loin de l'essoufflement sur lequel misait l'exécutif. La mobilisation de jeudi a vu déferler dans toute la France un nombre de manifestants en hausse.

• **28 mars 2023** : moins de monde mais autant de colère contre la réforme ! Des cortèges moins fournis, des blocages mais moins de pagaille, toujours la galère dans les transports, moins de grévistes mais plus d'actions.

• **6 avril 2023** : ça se tend ! Les manifestants sont à nouveau descendus dans la rue, moins nombreux, contre la réforme des retraites alors que les discussions entre syndicats et gouvernement sont dans l'impasse, à une semaine de la décision du conseil constitutionnel.

• **13 avril 2023** : le mouvement reste populaire ! À Paris, Orléans ou Saint-Brieuc, les manifestants étaient moins nombreux, mais ils tenaient à se mobiliser sans trop espérer de la décision du conseil constitutionnel.

• **1er mai 2023** : Ohé partisans... La Journée internationale des travailleurs, aux airs de nouvelle mobilisation contre la réforme des retraites, a rencontré un succès massif révélant une colère qui ne faiblit pas. L'opposition et les syndicats étudient de nouvelles pistes de riposte.

## Bravo

Pour leur réussite aux concours et pour leur promotion

### Concours professionnel de contrôleur de 1ère classe

Christelle Pitel – CID 61

Simon Lericque – AT Part Amiens

### Concours professionnel d'Inspecteur principal

Audrey Edinval – Développement Caen

Jérémy Sobczak – Développement Amiens

## Culture

Saviez-vous que douze ministres actuellement en exercice ont publié au moins un livre durant leur mandat ? Plutôt rassurant de nous savoir dirigés par des gens pleins d'idées mais ne serait-il pas plus judicieux, voire décent, de consacrer toute cette énergie à ce pour quoi ils sont payés, comme tout un chacun ?

Parce qu'ici on ne parle pas d'un petit passe-temps du dimanche soir au coin du feu ! Bruno Le Maire aura écrit 1312 pages en cinq ans au gouvernement contre 1088 pour Michel Houellebecq, écrivain à plein temps... Et quelles pages hein, le passage (bientôt culte ?) avec Oskar restera dans les annales.

Et que dire de *Marianne Schiappa* qui a sorti 12 livres (au destin funeste



pour la plupart) depuis son entrée au gouvernement en 2017 ? Force est de constater que cela ne suffisait pas à combler l'ego de Madame. Un petit passage dans Playboy, *si si*, pour un peu plus de buzz, quelle grandeur !

Le meilleur pour la fin. En pleine période d'un conflit social historique, pour lequel il affiche un mépris absolu, notre Président, invisible et muet face au peuple, choisit une voix pour s'exprimer : Pif Gadget. La symbolique est forte. Dans cet entretien il répond à la question de ce qui lui plaît le plus dans sa fonction : *"le dialogue, la rencontre, essayer de comprendre ce qui fonctionne et ne fonctionne pas dans les grands choix que je mets en œuvre"*. SURREALISTE.